

# Comité Local d'Information et de Concertation

## Roussillon – Saint Clair du Rhône

**Réunion du 7 décembre 2010**

*à 14 heures 30 à la Mairie de Salaise suranne*

### Liste des participants

#### Les membres du collège des « administrations »

Mr Philippe NAVARRE – Sous-préfet de Vienne  
Mr Jean-Pierre FORAY, DREAL Rhône-Alpes – Chef d'Unité Territoriale de l'Isère  
Mr André POSTIC – DDT 38 / SPR – Chef du Service Prévention des Risques  
Mr Frédéric FOURNIER, SDIS 38 Adjoint au Chef de Groupement, Chef de Service Opérations

#### Les membres du collège des « collectivités territoriales »

Mr Marcel BERTHOUCARD – Maire de Roussillon  
Mr Dominique PAGEAUX – Adjoint au Maire de Saint Clair du Rhône  
Mr Jean-Pierre BUNIAZET – Adjoint au Maire de Condrieu en charge des Travaux et de la Sécurité  
Mr Francis CHARVET – Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais  
Mr Michel FREYCENON – Communauté de Communes du Pilat rhodanien – Coordonnateur PCS

#### Les membres du collège des « exploitants »

Mr Jean-Franck FRAOLINI – ADISSEO – Directeur  
Mr Marc DELANNOY – Bluestar Silicones – Responsable des Opérations  
Mr Jacques GARCIN – Engrais Sud Vienne – Directeur des investissements  
Mr Alain AUTHIER – NOVAPEX – Directeur  
Mr Jacques GALLUCCI – Rhodia Opérations – Directeur  
Mme Isabelle CORDIER – Rubis Stockage – Directrice du Terminal

#### Les membres du collège des « riverains »

Mr Sammy COUPREAU – Directeur du centre scolaire Jeanne d'Arc  
Mr Pierre-Marie PLEYNET – Proviseur du Lycée de l'Edit à Roussillon

#### Les membres du collège des « salariés »

Mr Bruno GRATAGLIANO – Secrétaire du CHSCT Adisseo  
Mr Xavier AZZOPARDI – Secrétaire du CHS-CT Bluestar Silicones  
Mr Pierre MOULIN – Secrétaire du CHS-CT du groupe Dauphinoise  
Mr Gilles BERTRAND – Secrétaire du CHS-CT Novapex  
Mr Christophe DESSORT – Membre du CHS-CT Rhodia Opérations  
Mr Pierre-Olivier TERRAS – Secrétaire du CHS-CT Rubis Terminal

**Assistaient également à la réunion**

Mr Daniel RIGAUD – Conseiller Général de l'Isère  
Mr Jackie CROUAIL – Maire de Salaise sur Sanne  
Mme Roberte DI BIN – Maire de Sablons  
Mr Didier GUIRAUD – Sous-préfecture de Vienne  
Mr Christian SALENBIER, DREAL Rhône-Alpes – Unité Territoriale de l'Isère  
Mr Eric GALLAND, DREAL Rhône-Alpes – Unité Territoriale de l'Isère  
Mr Benjamin CAUSSE – DDT 38 / SPR – Chef de cellule Affichage des Risques n° 2  
Mme Sophie HATTON – DDT 38, Service Prévention des Risques  
Mr Fernand FRANCES – Adjoint au Maire de Salaise sur Sanne  
Mr Gérard PERROTIN – Adjoint au Maire de Salaise sur Sanne en charge de la Sécurité  
Mme Justine MENGUY – Mairie de Salaise sur Sanne – Responsable du service Sécurité Civile  
Mr Bertrand CABAUD – Mairie de Salaise sur Sanne – Directeur Général des Services  
Mr Serge POMMELET – ECTRA SAS – Président  
Mr Jean-Noël ROZIER – Geodis BM – Responsable d'établissement  
Mr Jean-Louis MARTIN – GIE OSIRIS Plateforme Chimique – Administrateur  
Mr Eric DEPRES - Adisseo  
Mr Michel TROFIMOFF – Bluestar Silicones – Directeur HSE  
Mr Serge JACQUET – Geodis BM – Responsable QHSE  
Mme Florence BENEVELLI – Groupe Dauphinoise – Chargée d'Environnement  
Mr Jean-Michel BAR – Rhodia Opérations – Responsable HSE  
Mr Philippe PERNOT – Rhodia Opérations – Responsable du groupe d'Exploitation  
Mr Mathieu BLEUSEZ – Rubis Terminal – Service HSE  
Mr Jean-Paul SOULIER – Tourmaline – Directeur de projet  
Mme Josiane XAVIER – Correspondant local de la FRAPNA  
Mr Laurent TOUGNE – Chef de travaux du Lycée de l'Edit à Roussillon  
Mr Michel PERRIER – AMaRisk – Secrétariat du CLIC

**Etaient excusés**

Préfecture de l'Isère, SIDPC  
Mr Jacques VANDENESCH, DIRECCTE 38

# Compte rendu de la réunion

*L'ordre du jour de la réunion du CLIC est le suivant :*

- *Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2009*
- *Présentation du bilan des actions en matière de prévention des risques des 9 exploitants*
- *Point sur l'avancement du PPRT*
- *Point sur le CISST*
- *Questions diverses*

Mr le Maire de Salaise sur Sanne accueille le CLIC, dont la dernière réunion remonte à un an et rappelle qu'une réunion de Personnes et Organismes Associés (POA) à l'élaboration du PPRT de Roussillon s'est tenue en juin 2010.

---

## **Introduction par Mr NAVARRE, Sous-préfet et Président du CLIC**

Mr Navarre reprend la chronologie des événements depuis la dernière réunion du CLIC en décembre 2009 : réunion POA, présentation d'une carte d'aléas et d'une carte d'enjeux. Il constate le retard pris dans le processus d'élaboration du PPRT malgré l'engagement et la mobilisation des services de l'Etat impliqués (DREAL et DDT) dont il salue le travail fourni au cours des mois écoulés. Le planning initial devrait être décalé d'environ 6 mois.

---

## **Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2009**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté.

---

## ***Question de l'ensemble des élus sur l'avancement du PPRT***

Mr Rigaud conseiller général, et Mr Crouail interpellent les services de l'Etat à propos de l'avancement des PPRT. Les collectivités locales n'arrivent plus à temporiser face aux demandes insistantes et récurrentes de la population à ce sujet ; il n'est plus possible de reporter des décisions qui concernent l'aménagement du territoire, et notamment l'arbitrage des demandes de permis de construire qui s'accumulent.

Mr Navarre rappelle que toutes les études des dangers ont été réalisées ; la carte d'aléas a été communiquée et a fait l'objet d'un Porté à Connaissance. Sur cette base, on peut affirmer qu'il n'y aura pas de zone d'expropriation dans le futur PPRT. Par ailleurs, des études complémentaires ont permis de réduire les aléas à l'intérieur du périmètre d'étude du PPRT. Mr Navarre insiste sur le fait que le travail à fournir doit être à la hauteur des enjeux, ce qui nécessite un temps qui n'a peut-être pas été bien mesuré au démarrage du processus, notamment pour la prise en compte des projets industriels de réduction du risque à la source et des investissements projetés. Compte tenu des éléments dont il dispose, il y aura probablement nécessité de publier un Porté à Connaissance complémentaire avant la clôture du processus PPRT.

Mr Crouail informe le CLIC qu'un comité d'élus a été constitué pour traiter de la problématique du PPRT et des éléments qui sont associés à la maîtrise des risques technologiques (PCS, DICRIM, ...). Ce chantier a été démarré il y a plusieurs années sans que des résultats concrets permettent de débloquer la situation. Les élus ont besoin que le dossier avance plus rapidement, car l'attente des décisions bloque le développement sur le territoire. Les élus sont conscients de la charge de travail supportée par les services de l'Etat en Isère, mais ont l'impression que l'avancement des autres PPRT du département se fait au détriment de l'Isère Rhodanienne.

**Mr Foray** rappelle que la présente réunion est un CLIC et pas une réunion de travail pour le PPRT. Le contenu de cette réunion est fixé par la réglementation ; il doit être respecté sous peine de vice de procédure. Il met en avant le travail global fourni par la DREAL, avec une priorité donnée au traitement des dossiers présentés par les exploitants pour des projets d'investissement qui consolident et pérennisent l'activité industrielle sur le territoire. En témoignent les dossiers présentés par les exploitants de la plateforme sur différents projets qui ont une incidence sur les risques technologiques (projet Rocstar, projet Ronald portant sur la sécurisation du stockage d'ammoniac, dossier Ciceron, dossier Europe2 portant sur l'implantation d'une unité moderne bénéficiant des meilleures technologies disponibles) pour lesquels la recevabilité a été prononcée. **Mr Foray** souligne que le dossier Europe 2, par son importance, impacte le processus d'élaboration du PPRT de Saint Clair du Rhône, qui devient lui aussi prioritaire. **Mr Navarre** souligne que les services de l'Etat doivent se partager pour satisfaire au mieux des populations qui ont le même niveau d'exigence. **Mr Foray** invoque enfin la constante évolution de la réglementation, en particulier autour des PPRT. Concernant le PPRT de Roussillon, des études complémentaires ont été demandées à 5 exploitants afin d'affiner les zones d'aléas et d'élaborer les prescriptions relatives au bâti existant, qui font par ailleurs l'objet d'investigations par la DDT. Le résultat de ces investigations ainsi qu'un projet de règlement de PPRT devraient être présentés au cours de la réunion des Personnes et Organismes Associés qui se déroulera au début de l'année 2011.

**Mr Crouail** approuve la priorité donnée au développement industriel, mais attire l'attention sur les projets non industriels qui doivent aussi avancer pour que le développement économique du territoire soit harmonieux. Les élus pensent qu'il est urgent de définir les prescriptions techniques applicables aux projets, avant de finaliser celles qui s'appliquent à l'existant, afin de débloquer le plus tôt possible les projets d'investissements en attente sur le territoire.

**Mr Foray** confirme la tenue d'une réunion POA avant fin février 2011 et l'émission d'un Porté à Connaissance complémentaire à peu près au même moment. Cette première réunion POA sera suivie d'autres réunions de travail sur la stratégie du PPRT entre février et juillet 2011. **Le processus devrait permettre d'aboutir à une enquête publique à l'automne 2011.**

**Mr Postic** de la DDT précise le contenu du PAC complémentaire ; outre la recommandation de ne pas engager de projets dans les zones d'aléas Moyen et Moyen plus, les éléments communiqués permettront de traiter les demandes d'aménagement dès le printemps 2011.

**Mr Salenbier** complète les propos en insistant sur la fiabilité des informations que doit produire la cellule risques de l'UT 38 au regard de l'importance des enjeux (expropriation, délaissement, prescriptions techniques). Il illustre l'évolution constante de la réglementation ayant une incidence importante sur l'appréciation des risques technologiques par la problématique des défauts métallurgiques sur les tuyauteries sur site pour laquelle une circulaire ministérielle a été publiée le 27 avril 2009. L'application de cette circulaire, qui porte sur la nature des événements redoutés et leur probabilité d'occurrence, a conduit à une révision en profondeur des études de dangers et de leur analyse par les services de l'Etat du fait des implications sur les zones d'aléas.

**Mr Rigaud** a bien conscience des difficultés de l'exercice et des limites des moyens dont dispose la DREAL pour mener à bien ses missions. Il demande simplement que les partenaires du processus d'élaboration du PPRT soient informés de ces difficultés, de l'avancement du projet et des évolutions du calendrier prévisionnel.

En conclusion, **Mr Navarre** résume en quelques mots les attentes exprimées, les enjeux économiques et d'aménagement du territoire et les échéances fixées au cours de cet échange.

**Mr Crouail** remet au Président du CLIC une liste de questions et demandes émises par la commune de Salaise sur Sanne au nom du comité d'élus évoqué au début de cet échange.

## **Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société ADISSEO**

### **Investissements**

Les investissements présentent une cohérence globale sur les 2 sites :

- Amélioration de l'alimentation électrique
- Dépotage et chargement de matières dangereuses présentant de forts potentiels de danger
- Mise en place de mesure de maîtrise des risques complémentaires en vue du PPRT de Saint Clair du Rhône : dossier Rocstar pour la suppression de certains scénarios toxiques, projet Ciceron

### **Bilan du SGS**

L'établissement a vu en 2010 le renouvellement de la certification de son système de gestion intégré qualité sécurité environnement selon les normes ISO 9001 et 14001, OHSAS 18001 et selon le système FAMI-QS, standard européen de management de la qualité de l'additif pour l'alimentation animale.

Le programme d'audits internes a été respecté ; des audits ont été menés chez des sous-traitants.

Il y a également eu des audits externes par l'assureur ou par un cabinet extérieur portant spécifiquement sur la démarche REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques).

Le site a fait l'objet de 4 inspections par la DREAL en 2009 et 5 en 2010.

L'entreprise a poursuivi sa politique de communication à chaud et a consolidé son dispositif de retour d'expérience.

### **Incidents et accidents - Exercices**

Il y a eu 24 communications externes en 2009 et 2010. 6 événements sont significatifs : 3 dépassements des seuils de pollution atmosphérique ou perceptions d'odeurs, un départ de feu dans un atelier, une coupure d'électricité au cours d'un orage ; tous ces événements ont été rapidement maîtrisés par les mesures internes et n'ont pas eu de conséquence sur l'environnement. Le dernier accident est un accident de la circulation impliquant une citerne routière après dépotage sur le site.

### **Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques**

Les deux projets phares de ce programme sont Ronald (remplacement des sphères aériennes d'ammoniac par des réservoirs enterrés) et Europe2 (implantation d'une unité moderne de production de MMP, avec élimination d'une matière première dangereuse).

### **Décisions individuelles**

Une douzaine de décisions individuelles portant sur des demandes de compléments aux études de dangers ou des analyses critiques par tiers expert. Trois dossiers de demande d'autorisation ont été déposés ; ils sont en attente de recevabilité.

## ***Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société BLUESTAR***

### **Investissements**

Le premier point est la mise en route de l'atelier SILVIN 3.

Les principaux investissements portent sur l'amélioration de la sécurité des procédés (Parmes, Ingrid, stockage gaz liquéfiés) et sur les études visant à l'établissement du PPRT.

### **Bilan du SGS**

Les deux tiers des fiches de remontée d'information ont été traitées.

Pour le reste, le programme annuel a été respecté (audits, revues de direction, test des MMR).

Aucune plainte n'est à signaler pour l'activité MCS (méthyl chloro silane).

### **Incidents et accidents - Exercices**

Cinq incidents sont à signaler en 2010 : perte de confinement à la suite du perçage du dôme d'un réacteur (dôme remplacé et inspection de tous les réacteurs), coulée de chlorosilane lors du débouchage d'un plongeur (mise en place d'un système mécanique et affichage de la consigne correspondante), départ de feu lors d'un arrêt technique, envoi d'huile à la cheminée (mise en place de vannes supplémentaires), perçage d'une tuyauterie de chlorosilane (remplacement de la tuyauterie percée et mise en place d'un contrôle périodique des tuyauteries). Il est à signaler qu'en cas de perte de confinement, le chlorosilane s'hydrolyse au contact de l'air et dégage du chlorure d'hydrogène qui se disperse dans l'atmosphère.

Un exercice POI s'est déroulé en juin 2009, un autre en avril 2010. Ce dernier a été réalisé avec la participation du SDIS 38 : Roussillon, Vienne et Bourgoin Jallieu.

### **Décisions individuelles**

6 arrêtés préfectoraux en 2010. Le plus important est la révision de l'arrêté cadre des MCS à l'occasion de l'autorisation demandée pour Silvin 3.

*Mme Xavier demande si la décharge interne de Bluestar existe encore. Mr Delannoy répond que la décharge est fermée depuis 2007. La réhabilitation en parc photovoltaïque initialement prévue est remise en cause par l'évolution à la baisse du prix de rachat de l'électricité ; le site sera réhabilité, mais sa destination n'est pas encore définitivement décidée.*

---

### ***Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société Géodis BM***

#### **Investissements**

L'axe principal des investissements en matière de sécurité pour 2010 a été l'amélioration du dispositif de lutte contre l'incendie : détection, poteaux incendie, réserve d'eau.

#### **Bilan du SGS**

L'année 2010 a vu le renouvellement des certifications qualité (ISO 9001) et management de l'environnement (ISO 14001).

Le programme annuel d'audits a été respecté. Il n'a révélé aucune non-conformité.

#### **Incidents et accidents - Exercices**

Aucun incident ou accident à signaler sur la période.

Deux exercices d'évacuation ont été réalisés ; un exercice POI a été réalisé en septembre 2010. Le POI a été révisé en 2010.

#### **Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques**

Les dépenses liées à la réduction des risques portent sur des études (étude séisme, révision de l'étude des dangers), et nouvelle révision des quantités autorisées sur le site.

#### **Décisions individuelles**

Un dossier d'information a été déposé pour la modification des rubriques ICPE du site : insertion d'une nouvelle famille de produits stockés et baisse des quantités de produits stockés dans les autres rubriques.

---

### ***Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société Engrais Sud Vienne***

Mr Garcin présente brièvement le site : c'est une plateforme de conditionnement d'engrais minéraux ; le volume traité est d'environ 50 000 tonnes par an, à destination de plus de 4 000 agriculteurs implantés dans 7 départements. Les produits sont des engrais simples ou en mélange.

#### **Investissements**

Les actions ont principalement porté sur le renouvellement et l'entretien des installations de manutention et des infrastructures, dans l'objectif d'une fiabilisation de l'outil, exposé à un environnement agressif.

#### **Bilan du SGS**

Le SGS est intégré dans le système de management environnemental ISO 14001, dont la certification a été renouvelée en 2010.

Le site bénéficie d'une présence humaine permanente.

Les audits ont fait apparaître des points forts (maîtrise des risques par les salariés, suivi des enregistrements) et une piste de progrès (amélioration de la rédaction des procédures).

#### **Incidents et accidents - Exercices**

Aucun accident ou incident en 2009 – 2010.

Un exercice POI s'est déroulé en novembre 2009 avec la participation du SDIS 38.

Un exercice interne est programmé en décembre 2010.

#### **Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques**

Poursuite du programme pluriannuel sur le renouvellement et l'entretien des installations et infrastructures.

#### **Décisions individuelles**

L'exploitation du site est régie par l'arrêté préfectoral du 18 juin 2001. Aucune demande relative à une extension ou une modification n'est envisagée à court terme.

Mr Garcin profite de l'occasion pour informer l'assemblée de l'abandon de l'activité ammoniac agricole sur le site de Beurepaire au profit de produits à base d'urée en provenance de Salaise. Cette cessation d'activité représente l'élimination d'un potentiel de danger important au niveau de Beurepaire.

---

### ***Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société NOVAPEX***

#### **Investissements**

Les actions menées en 2010 ont porté sur la révision de plusieurs études réglementaires et sur le renforcement de la détection incendie.

#### **Bilan du SGS**

L'année 2010 a vu la création d'un service QHSE-RSP qui emploie 4 personnes à temps plein, ainsi que l'intégration du nouvel atelier de production d'isopropanol. Le programme d'audits internes et externes a été respecté ; il s'est avéré nécessaire d'améliorer le retour d'expérience, et en particulier la mise en œuvre des actions préventives et correctives qui en découlent. L'année s'est soldée par le renouvellement des certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

#### **Incidents et accidents - Exercices**

Un rejet accidentel de 1 500 kg de phénol est à signaler en octobre 2009. Les mesures de maîtrise ont fonctionné ; le rejet a été entièrement contenu dans les bassins de confinement de l'atelier et de la plateforme ; l'incident n'a pas eu de conséquence sur l'environnement.

Un exercice incendie POI et un exercice d'alerte gaz ont été menés en 2010.

#### **Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques**

La mise à jour de l'étude des dangers de l'établissement est prévue pour 2011.

Le projet de déplacement des réservoirs d'alpha méthyl styrène pour éviter les effets dominos avec les sphères d'ammoniac d'Adisseo n'est plus à l'ordre du jour du fait du projet RONALD de remplacement de ces sphères par des réservoirs « sarcophages ».

Le renforcement de la détection incendie sera poursuivi.

#### **Décisions individuelles**

Le principal événement est la nouvelle autorisation d'exploiter prenant en compte le nouvel atelier. Un arrêté de mise en demeure a également été pris pour la réalisation de certaines mesures de maîtrise des risques.

Concernant le fonctionnement normal de l'installation, deux arrêtés portant sur l'étude technico-économique de réduction de la consommation d'eau et sur le suivi des substances dangereuses ont été pris en juin et août 2010.

*Le sujet étant abordé, Mr Foray informe le CLIC d'une réflexion globale en cours au niveau de la plateforme sur la réduction de la consommation d'eau eu égard aux inquiétudes liées au niveau de la nappe phréatique, sur le devenir des eaux sanitaires et sur les pollutions de sol constatées.*

---



### ***Bilan des actions en matière de prévention des risques du GIE OSIRIS***

Osiris gère les moyens transversaux à la plateforme de Roussillon – Saint Clair du Rhône. A ce titre, il a en charge les moyens d'intervention et d'alerte déployés en cas de déclenchement du POI ou du PPI.

#### **Incidents et accidents - Exercices**

10 exercices POI au total ont été réalisés en 2009, 9 en 2010. Chaque année, un exercice sur chaque plateforme fait intervenir les secours extérieurs.

#### **Moyens d'intervention**

Deux nouvelles sirènes POI ont été installées en 2010, ce qui amène le nombre à 5 sur la plateforme de Roussillon.

Une sirène PPI a été déplacée afin d'améliorer l'alerte des populations au Sud-Est de la plateforme de Roussillon. La plateforme des Roches dispose d'une sirène POI et une sirène PPI, ainsi qu'un réseau interne d'alerte gaz.

Le réseau incendie a été modernisé en 2010 : réseau 12 bar alimenté via 4 motopompes dont 2 neuves, avec un bassin de réserve d'eau en charge ; la nouvelle pomperie est moins exposée aux risques externes que précédemment. Cet investissement offre une plus grande fiabilité des moyens fixes et mobiles.

*Mr Crouail remercie Osiris d'avoir pris en compte la demande de la commune de Salaise à propos de la sirène PPI dont le déplacement vise à ce que le signal soit audible depuis le centre du village.*

---

### ***Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société RHODIA Opérations***

#### **Investissements**

Les investissements sur la sécurité ont porté principalement sur les mesures de protection des installations d'ammoniac. Par ailleurs, une action transversale a été menée pour le traitement des COV. Le projet de traitement du protoxyde d'azote sur l'installation de production d'acide nitrique est décalé au début de l'année 2011.

#### **Bilan du SGS**

Le programme annuel a été respecté, que ce soit au niveau des audits internes et externes, des tests des mesures de maîtrise des risques ou du retour d'expérience.

L'étude des dangers de la zone ammoniac a été mise en jour en 2010.

#### **Incidents et accidents - Exercices**

Quatre incidents ont été signalés en 2010 : un débordement du réservoir d'acide nitrique, une émission de vapeurs nitreuses à l'atmosphère, le rejet d'une faible quantité de solvant biodégradable au canal du Rhône et l'émission de phénol dans les rejets aqueux de l'atelier.

#### **Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques**

##### **Décisions individuelles**

Cinq arrêtés ont été pris en 2010 : deux arrêtés portant sur l'impact du fonctionnement normal de l'installation (étude des rejets de substances dangereuses dans l'eau, étude technico-économique de réduction de la consommation d'eau), deux arrêtés portant sur l'actualisation des études de dangers et un arrêté de mise en demeure concernant l'insuffisance de la maîtrise des risques au niveau de la zone d'attente et du dépotage des wagons d'ammoniac (ces derniers points sont maintenant traités par la mise en place de détecteurs dans la zone d'attente et par la mise en commun des moyens de dépotage et stockage avec Adisseo dans le cadre du projet RONALD).

---

### ***Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société RUBIS Stockage***

Rubis Stockage est devenu Rubis Terminal par fusion de la filiale avec la maison mère au 1<sup>er</sup> juin 2010.

#### **Investissements**

Deux nouveaux bacs de stockages ont été mis en service au début de l'année 2010.

Les investissements en matière de prévention des risques ont porté sur une étude technico-économique d'amélioration de la sécurité sur le site

#### **Bilan du SGS**

Le programme d'audits a été respecté.

L'année 2010 est marquée par la mise en place de nouvelles formations en rapport avec la sécurité et l'intervention en milieu confiné, et par l'adhésion du groupe Rubis Terminal au Responsible Care.

#### **Incidents et accidents - Exercices**

Un incident a eu lieu en 2010 : une fuite de soude contenue dans la cuvette de rétention.

Un exercice POI a été réalisée avec le SDIS 38, basé sur un feu de cuvette : test des moyens d'alerte, des modalités de communication et définition opérationnelle des moyens à mettre en œuvre pour limiter les effets du rayonnement thermique.

La sirène PPI est essayée tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois.

Enfin, un convention a été signée avec OSIRIS pour l'intervention en cas de sinistre.

#### **Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques**

Le programme comporte la poursuite du programme de contrôle des réservoirs, de l'informatisation des plans et de la mise en place des chaînes de sécurité sur niveau haut et niveau très haut.

L'étude de dangers sera mise à jour pour août 2011.

#### **Décisions individuelles**

Aucune décision individuelle pour 2010.

---

### ***Bilan des actions en matière de prévention des risques des sociétés TOURMALINE et ECTRA***

L'activité des entrepôts appartenant à Tourmaline a débuté en décembre 2009 avec son premier locataire Ectra, prestataire logistique pour les produits dits sensibles.

#### **Investissements**

Les principales actions de l'année 2010 supportées par Tourmaline sont la réfection du cuvelage des cellules de stockage et la réfection de la protection incendie : extinction à la mousse et système de sécurité incendie. Ce dispositif a été testé en grandeur nature ; le film de l'essai est présenté au CLIC.

Ectra a mis en place des moyens d'intervention spécifiques pour l'incendie et les incidents sur fûts, et formé le personnel à son utilisation.

#### **Bilan du SGS**

Le SGS a été révisé pour une mise en pratique efficace lors de l'arrivée d'Ectra.

### **Incidents et accidents - Exercices**

Depuis l'arrivée d'Ectra, un POI actualisé a été mis en place ; un premier exercice interne est programmé en janvier ; il sera suivi d'un exercice en présence de la DREAL et du SDIS.

### **Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques**

Les mesures portent principalement sur la maintenance des installations de sécurité et le suivi de la qualité de la nappe phréatique.

### **Décisions individuelles**

La modification de la nomenclature des installations classées a conduit à reclasser certains produits sous la rubrique 1131. Deux compléments ont été apportés à l'étude des dangers pour vérifier que les produits réellement stockés par Ectra ne modifiaient pas les conclusions de l'étude des dangers initiale.

*Après projection du film de l'essai de noyage à la mousse d'une cellule de stockage, Mr Fournier exprime la satisfaction des sapeurs pompiers de constater que ce dispositif fonctionne correctement, ce qui représente un atout majeur quant à la maîtrise d'un éventuel sinistre.*

---

### **Questions diverses**

Mr Foray propose que la prochaine réunion du CLIC soit avancée au mois de juin 2011, pour que le CLIC bénéficie des informations avant la journée environnement organisée chaque année. Cette prochaine réunion sera consacrée à la présentation du projet de PPRT ; les présentations des industriels se limiteront aux événements majeurs survenus dans la période.

Au nom de la DIRECCTE, Mr Foray informe le CLIC de la tenue le 7 mai 2010 de la première réunion du CISST de la plateforme de Roussillon ; la prochaine réunion est programmée pour le printemps 2011.

Mme Menguy souhaite connaître l'avancement de la révision du PPI de la plateforme. Mr Foray et Mr Navarre ne pouvant donner de réponse au nom du SIDPC (excusé), ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du CLIC.

Mme Menguy soulève la problématique posée par le retrait de l'association VIVRE de toutes les commissions traitant de la plateforme chimique, alors que son représentant devait participer aux réunions POA au nom du CLIC.

Mr Navarre propose de demander officiellement à l'association d'indiquer sa position par rapport au CLIC, et d'aviser en fonction de la réponse donnée.

## **Présentation et débat autour du document « questions et demandes de la commune de Salaise sur Sanne »**

### **Calendrier du PPRT**

En complément de l'échange à ce sujet en début de réunion, la commune de Salaise souhaite qu'une réunion publique d'information soit organisée avant l'enquête publique sur le PPRT.

**Mr Foray** est prêt à souscrire à cette demande dès que les travaux seront suffisamment avancés : stratégie et projet de règlement

Pourquoi le délai d'approbation a-t-il été fixé au 6 octobre 2011 ?

**Mr Foray** indique que l'arrêté a été soumis à la Préfecture et que la notification aux maires, qui incombe maintenant aux services de l'Etat, est en cours.

**Mr Salenbier** précise que l'objectif reste l'automne 2011 et qu'il sera toujours possible de proposer un nouvel arrêté en cas de nécessité

### **Porté à connaissance sur les risques technologiques**

S'il est clair que le PAC-RT n'est pas définitif en l'état, on peut relever des contradictions entre le courrier de la DDT et le rapport de la DREAL, notamment en ce qui concerne les zones d'aléa Fai de surpression

**Mr Postic** confirme que le PAC-RT devra être complété par un volet technique qui permettra aux services municipaux de travailler sur la destination des sols, et, dans le cas où ils sont voués à la construction, de définir les conditions à respecter.

La préconisation de suspension des décisions reste valable et n'est pas en contradiction avec l'énoncé par la DREAL des perspectives d'aménagement que permettra le PPRT.

### **Projets industriels**

Les projets Ronald, Ciceron menés par Adisseo et l'extension projetée par Linde Gas vont influencer dans un sens ou dans l'autre l'étendue des zones d'aléa autour de la plateforme. Comment seront intégrés ces projets industriels dans le PPRT ?

**Mr Foray** confirme que le projet Linde Gas ne sera pas intégré dans le PPRT ; il fera l'objet de Servitudes d'Utilité Publique, si nécessaire.

Pour les projets concernant des établissements existants, il incombe à l'exploitant de démontrer que les risques apportés restent dans le périmètre des zones d'aléas existantes.

Les réductions d'aléas seront examinées et leur prise en compte sera conditionnée au démantèlement des installations existantes.

**Mr Crouail** souhaite que tout projet visant à réduire les zones d'aléas soit intégré dans le PPRT, notamment s'ils permettent d'épargner les établissements recevant du public.

**Mr Crouail** se fait expliciter les implications de l'instauration de SUP et affirme que la mairie émettra un avis défavorable à des projets qui empêcheraient la réalisation des projets majeurs de la commune tels que le développement de la zone industrielle portuaire ou l'ouverture de la gare de Salaise sur Sanne aux voyageurs.

**Mr Foray** lui confirme que, le cas échéant, l'instruction du dossier de demande d'autorisation se déroulera simultanément à celle de l'instauration des SUP qui y sont liées et que la mairie aura à donner son avis sur les 2 dossiers. Il précise, avec l'appui de **Mr Postic**, que les servitudes d'utilité publiques sont applicables à l'urbanisation future à partir du moment où elles sont instaurées, et s'engage à confirmer ou infirmer leur applicabilité au bâti existant. Enfin, il rappelle que le permis de construire d'un tel projet ne pourrait être délivré au plus tôt qu'au terme de l'enquête publique, en parfaite connaissance du projet, de ses impacts, dangers et contraintes éventuelles qui en résultent, et des opinions exprimées par les citoyens.

### **Association et concertation**

La commune ne sent pas réellement associée à l'élaboration du PPRT ; elle reçoit des informations au cours des réunions POA sans que cela donne lieu à des échanges faute d'en avoir eu connaissance auparavant. Elle demande donc que les documents présentés soient communiqués à l'avance.

**Mr Foray** insiste sur le fait qu'il s'agit de réunions de travail, et prend note de la demande.

Mr Postic informe le CLIC sur l'avancement du diagnostic sur le bâti qui a été confié à un bureau d'études. En fonction des phénomènes dangereux (effets toxique et de surpression), il est prévu de faire des investigations sur une dizaine de bâtiments ainsi que des essais de perméabilité. La liste des bâtiments sélectionnés sera présentée aux mairies concernées pour validation.

Il fait part de l'intention de ses services d'inclure un volet « Risques technologiques » dans une OPAH afin d'ouvrir la possibilité d'un complément de financement des travaux prescrits pour les personnes aux revenus les plus modestes.

Il rappelle que la prescription de travaux est faite à concurrence de 10 % de la valeur vénale du bien ; au-delà, il s'agit d'une simple recommandation de faire le nécessaire pour atteindre le niveau requis pour se protéger efficacement des effets potentiels des phénomènes dangereux.

---

### **Conclusion**

Après avoir rappelé que le CLIC ne se confond pas avec le processus d'élaboration du PPRT, Mr Navarre, Sous-préfet et Président du CLIC, fait la synthèse de la réunion.

Le point a été fait sur l'avancement du PPRT :

- un arrêté préfectoral a été pris le 5 octobre 2010 pour prolonger le délai d'approbation du PPRT au 5 octobre 2011,
- l'association se fait dans le cadre des réunions POA ; l'absence du représentant désigné par le CLIC doit être réglée soit avec le titulaire, soit par désignation d'un remplaçant,
- la prochaine réunion POA est programmée le 23 février 2011 à 14h30 à la mairie de Salaise sur Sanne ; elle sera suivie d'autres réunions de travail jusqu'au mois de juin 2011, dans l'objectif de soumettre le projet de PPRT à l'enquête publique à l'automne 2011.

Enfin, Mr Navarre demande aux services de l'Etat de s'assurer du renouvellement du mandat des membres du CLIC avant sa prochaine réunion.

~~LE SOUS-PREFET~~

24 MAR. 2011



Philippe NAVARRE

---

Compte rendu réalisé pour le compte de la DREAL par Michel PERRIER  
Société AMARISK – 31 rue de la convention – 38 200 VIENNE - (04 74 54 73 16)